



TARIFS DES LICENCES 2023-2024



Nous vous proposons cette année encore, un encaissement des licences en 3 fois :

- Le premier encaissement aura lieu obligatoirement à la prise de licence. Celui-ci couvrira la part fédérale et une première partie de la cotisation soit 50% du prix de la licence
- Le second encaissement (25% du prix de la licence) aura lieu le 31-12-2023
- Le troisième encaissement (25% restants) aura lieu 31-03-2024

Catégories	Prix licence complète	Premier Encaissement jour de la prise de licence	Second Encaissement 31/12/2023	Troisième Encaissement 31/03/2024
Ecole de glace / U7 (2017 et après) ou première licence (U7, U9 et U11)	125,00 €	62,50 €	31,25 €	31,25 €
U9 (2015-2016)	240,00 €	120,00 €	60,00 €	60,00 €
U11 (2013-2014)	385,00 €	192,50 €	96,25 €	96,25 €
U13 (2011-2012)	407,00 €	203,50 €	101,75 €	101,75 €
U15 (2009-2010)	462,00 €	231,00 €	115,50 €	115,50 €
U17 (2007-2008)	462,00 €	231,00 €	115,50 €	115,50 €
U20 (2004 à 2006)	462,00 €	231,00 €	115,50 €	115,50 €
Loisirs (à partir de 2005)	286,00 €	143,00 €	71,50 €	71,50 €
Para Hockey	220,00 €	220,00 €		
Dirigeant	60,00 €	60,00 €		
Entraîneur	100,00 €	100,00 €		
Arbitre	100,00 €	100,00 €		
Table de marque	10,00 €	10,00 €		
TRANSFERTS NATIONAUX ILLIMITES				
Option Compétition –U20 & U17	118,00 €			
Option Compétition – U15 à U11	53,00 €			
Option Compétition – U9	20,00 €			
Option Loisir	53,00 €			

*Le tarif des mutations indiqué correspond au tarif d'un transfert national. Le surplus dû à la mutation est intégralement reversé à la FFHG.

**- Aucune licence ne sera validée sans le règlement –
Tous les chèques devront être joints au dossier pour la validation de la licence**

Le prix de la cotisation comprend :

- Les entraînements glace pour toutes les catégories pendant la saison suivant le calendrier d'ouverture de la patinoire
- Les entraînements hors glace pour les catégories U9 à D3 durant la saison glace puis après la fermeture de la patinoire jusqu'à fin juin.
- Une prise en charge partielle des déplacements pour les matchs de championnat des catégories U11 à D3.

Réduction pour les familles : le licencié le plus âgé en compétition règlera le montant intégral. Le second (en âge ou la licence la moins chère) aura une réduction de 15%, les suivants une réduction de 30% chacun (sauf licences dirigeants, table de marque, arbitre, entraîneur et para-hockey)

PAIEMENT COTISATION

(Chèques Vacances et Chèques Sports ANCV acceptés)

- Immédiat et en totalité : par chèque à l'ordre du DMHC ou par virement

ou

- paiement en 3 fois selon le tableau ci-dessus (sauf licences dirigeant, arbitre, table de marque, entraîneur et para-hockey qui doivent être réglées en totalité dès la prise de licence)